

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 18 juin 2019

Le Snccd a réuni le 4 juin 2019 les 26 membres signataires de la **Charte du Développement Responsable du Snccd**.

À l'initiative de son atelier Développement Responsable, le Snccd, organisation professionnelle représentative de la Data Marketing Industrie a créé fin 2011 la Charte du Développement Responsable et reconduit son action pour 2019. À ce jour, 26 sociétés membres ont signé la Charte Snccd du Développement Responsable et se sont ainsi engagées suivant trois axes d'implication : social, économique et environnemental.



L'adhésion à cette Charte permet aux membres de mieux piloter leurs démarches de Responsabilité sociétale (RSE), de renforcer leur visibilité et leur engagement auprès des parties prenantes, d'anticiper les contraintes réglementaires, de communiquer sur des valeurs fortes et fondées et d'être éligibles à certains appels d'offres. Les objectifs majeurs étant surtout de réduire leur impact environnemental, s'impliquer dans une politique de ressources humaines soucieuse du bien-être de leurs collaborateurs et respecter la diversité.

Les 26 membres signataires pour l'année 2019 sont :

76310, AAA DATA, ADRESS COMPANY, ADDRESS-EXPERT, AMABIS, CAPE, COMBBASE, CRITÈRE DIRECT, DATA COMPANY, DATA PROJECT, DOCAPOST, DOLIST, EDATIS, EDIWARE, ELLISPHERE, FRANCE ROUTAGE, ITL, MEDIAPOST, OBIMD, PRODILISTE, RMF, RDSL, SAFIG DATA, SDS, LA POSTE SNA et YES INDEED !

Réunis le 4 juin 2019 à l'occasion du petit-déjeuner de signature, les lauréats ont profité de ce moment privilégié pour échanger sur leurs bonnes pratiques et renforcer leurs connaissances. Au programme de la matinée :

- Une présentation, par Guillaume Lozé, Chargé des affaires publiques et de la communication du Sncd et co-animateur de l'atelier Développement Responsable, des chiffres clés de la consommation énergétique du numérique et de l'industrie suivie d'un panorama des solutions existantes pour pérenniser une démarche écoresponsable ;
- Un focus proposé par Alexis Sailly, Chef de projet développement durable et affaires publiques de Médiapost, sur la compensation carbone. Cette démarche permet de calculer, réduire et compenser ses émissions de gaz à effet de serre ;
- Enfin, une discussion, sur la Charte du Développement Responsable du Sncd a été animée par Virginie Delette-Fillion, co-animatrice de l'atelier Développement Responsable. Ce point a permis un riche débat d'idées et a largement contribué à l'amélioration du contenu de la charte pour les prochaines années.

Les points principaux qui ressortent des échanges partagés lors du petit-déjeuner sont :

- La nécessité d'agir sur les émissions émises par les activités du numérique. L'industrie de la presse et du routage postal est depuis longtemps concernée par les enjeux écologiques et sociaux. En revanche pour le numérique c'est une dynamique différente car très récente. Il est donc capital de pouvoir informer et promouvoir de bonnes pratiques pour limiter et réduire les émissions de ce secteur très énergivore.
- L'importance, pour les entreprises, de mettre en place une démarche à long terme avec des étapes clés pour faire avancer positivement leur projet durable. Les différentes interventions ont souligné le besoin d'établir une stratégie étalée dans le temps et couvrant tous les enjeux RSE. Cela leur permet de continuellement se renouveler et de proposer des solutions innovantes pour relever les défis écologiques et sociaux de demain.
- Donner la parole aux adhérents. Les derniers moments de ce petit-déjeuner ont été consacrés à un échange avec les membres signataires. Cette discussion a permis à toutes et à tous d'exprimer leurs réserves, leurs difficultés, mais également de présenter des exemples concrets de réussites internes en matière de développement durable. Cette démarche collective a été très positive et a démontré une nouvelle fois que le partage de compétences est essentiel.

Pour consulter l'ensemble des photos prises à l'occasion du petit-déjeuner, [cliquez ici](#).